



L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal municipal St-Philippe-de-Néri



Janvier 2014

Vol.18 No 171

LA CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA, LA FABRIQUE,
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS,
L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, LES LOISIRS THIBOUTOT,
LA GARDE PAROISSIALE, LA TROUPE DU VILLAGE

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le conseil d'administration du club des 50 ans et + et tous ses bénévoles tiennent à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014 remplie de petits bonheurs, de santé et de paix !

C'est avec un grand plaisir que nous vous attendrons nombreux à notre premier dîner de l'année qui aura lieu le 28 janvier prochain et qui sera suivi de notre soirée le 31 janvier. Aussi, nous prévoyons organiser un voyage à la cabane à sucre ! Des précisions vous seront communiquées très bientôt. C'est à suivre ...

Nicole Desjardins, prés

MOT DE LA RÉDACTION

Une nouvelle année commence et nous sommes de retour pour continuer à vous tenir informés en publiant les articles de la municipalité et des organismes sans but lucratif.

N'oubliez pas que vos articles doivent nous parvenir le **dernier vendredi** de chaque mois.

Bonne année et bonne santé à tous!

CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE

Votre club de ski est maintenant ouvert depuis le 3 janvier dernier. Il me fait plaisir d'inviter tous les amateurs de plein air à venir nous rencontrer pour skier, marcher, glisser, faire de la raquette, jouer aux cartes ou simplement socialiser.

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 13 à 16 heures et de 10 à 16 heures les samedis et dimanches.

Voici la liste des prochaines activités de votre club : **CLAIR DE LUNE** les 17 janvier, 14 février et 14 mars, **SOUPER BBQ** le 15 février et **PARTIE DE SUCRE** le 2 mars. De plus, M. Langis Laflamme sera présent à nos 2 premières activités « **CLAIR DE LUNE** » pour vous divertir en chansons et en musique. Vous êtes toutes et tous bienvenus au chalet de votre club.

Alain Castonguay, président

L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221

Secrétaire-trésorière: Lise Viens 498-3133

Montage: Lise Viens 498-3133

Courrier et contacts: Lise Joncas 498-3275

Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266

Rédaction et correction :

Luce Lévesque 498-3130

Rachel G. Albert 498-3221

Publicitaire: Georges Moreau 498-2349

BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque a repris son horaire régulier les mardis de 19 h à 20 h 30 et les dimanches de 9 h 45 à 10 h 45 (avant la messe de 11 h).

Nous félicitons M. Zacharie Chouinard, de 3^e année, qui a gagné un livre lors du concours de « Dessins monstres ».

Nous vous invitons, particulièrement pendant la saison hivernale, à visiter régulièrement votre bibliothèque.

Nous félicitons ceux et celles qui ont décoré les abords de la bibliothèque; c'était invitant d'aller y faire un tour. Bravo!

Luce Lévesque

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Une visite à votre bibliothèque vous permettra de découvrir les collections suivantes :

La série complète d'Anne Robillard (10 tomes) : **A n g e** et **Les héritiers d'Enkidiev**

Les ailes d'Alexanne (4 tomes)

De Pauline Gill : **Gaby Bernier** (tomes 1et 2)

Bonne lecture

INFO-LIONS

Nous voulons vous aviser que les membres Lions ont en leur possession leurs billets de loterie au coût de 20 \$. Cet argent sert à défrayer exclusivement les nombreuses demandes d'œuvres provenant des 3 paroisses. Nous vous rappelons que le club Lions continue de ramasser les lunettes usagées et les appareils auditifs désuets. Vous pouvez apporter ceux-ci à la caisse populaire ou les donner à un membre Lions.

Cette année, il n'y aura pas de partie de quilles pour les jeunes. Une autre activité prendra sa place; nous vous en aviserons dans le prochain numéro.

Merci de vos encouragements constants tout au long de de l'année.

Lions Nicole Dionne, Christina Bouchard, Constance Dumais, Nicole Dionne et Luce Garon (de St-Philippe)

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

(Suite du rapport des juges lors de la visite, en juillet pour les fleurons)

Hôtel de ville : Une fois de plus, l'édifice municipal est bien aménagé et 2 belles jardins soulignent l'entrée principale. L'édifice est propre et les espaces verts bien entretenus.

Autres édifices municipaux : Bravo pour le bel aménagement réalisé à la Maison de la Culture Léo-Leclerc. Très professionnel, d'une belle complexité et bien entretenu. Tout est en équilibre. Coup de cœur assuré pour les visiteurs! Félicitations également pour l'enseignement à l'entrée de l'accès principal.

Voies publiques et stationnements : De belles balconnières ornent la voie principale et apportent un air festif.

Domaine institutionnel - lieu de culte :

L'église est et demeure un très bel édifice patrimonial. L'aménagement de l'ancien presbytère fait de cet ensemble d'immeubles un endroit remarquable.

École : Heureusement, les membres du comité d'embellissement ajoutent des jardinières fleuries afin d'agrémenter un peu l'aspect visuel en façade de l'école.

Sugg. : Il est dommage de ne pas retrouver d'élément végétal en façade d'un tel édifice. Quelques arbustes et vivaces remplaceraient avantageusement l'asphalte présente partout.

Autre édifices institutionnels :

L'aménagement en façade du bureau de poste est toujours aussi bien réussi. Bravo! Félicitations également pour les efforts fournis à la caisse populaire.

Espaces verts aménagés : Le cimetière est un bel espace vert au cœur de la communauté. Il renferme quelques arbres et est embelli par 2 belles urnes fleuries. Une très belle initiative. La présence de fleurs artificielles semble réduite depuis 2010; la pénalité de 10 pts n'a donc pas été appliquée.

LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

Pour mieux jardiner

Il est bon de connaître les composants du sol avant d'y planter quelque chose. Mettez une poignée de terre dans une demi-tasse de vinaigre; si des bulles se forment, c'est que le sol est alcalin. Les géraniums, les bégonias, les clématites, le concombre et le céleri seront heureux dans ce type de sol. Mais si vous

désirez réduire l'alcalinité, mélangez du marc de café dans la terre.

Pour déterminer si le sol est acide, prenez une poignée de terre et arrosez-la d'une demi-tasse d'eau additionnée d'une demi-tasse de soda. Si beaucoup de bulles se forment, c'est que le sol est probablement trop acide pour la culture de la plupart des fleurs et des légumes.

Ballonnements et maux de ventre

Pour éviter des ballonnements lorsque vous mangez des légumineuses, ajoutez une pincée de soda à l'eau de cuisson. Aux légumineuses cuites, on peut ajouter du cumin, du carvi, de la coriandre ou du turmeric; ce sont des épices efficaces contre les ballonnements.

Nicole Pelletier

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE

La prochaine conférence aura lieu le mercredi 15 janvier 2014. Pierre Saindon, horticulteur, présentera un diaporama sur les aménagements fleuris de St-Bruno-de-Montarville (5 fleurons) et les mosaïculture du Jardin botanique de Montréal.

Le mercredi 19 février, préparez vos boutures de plantes d'intérieur pour un échange.

Les conférences ont lieu à 19 h 30, à l'ITA de la Pocatière. Cartes de membres au coût de 20 \$ pour l'année et 5 \$ pour un soir.

Pour infos : Luce Garon, prés.

RECETTE : FRICASSÉE

4 à 6 asperges coupées en morceaux de ¾ pouces
2 grosses patates coupées en dés
5 c. à soupe d'huile végétale

6 tranches de bacon coupées en morceaux
1 oignon émincé
1 gousse d'ail
Sel et poivre au goût
1 tasse de fromage râpé (au choix)
Blanchir les asperges.

Dans un poêlon chauffé à feu vif, faire rissoler les pommes de terre dans l'huile, puis réserver. Dans le même poêlon, cuire le bacon. À mi-cuisson, ajouter l'oignon. Une fois, le bacon cuit et l'oignon blondi, ajouter l'ail et remettre les patates. Poursuivre la cuisson 2 minutes et ajouter les asperges, le sel et poivre.

Préchauffer le four à gril. Mettre la fricassée dans une lèche-frite, couvrir de fromage et faire gratiner quelques minutes.

Astuce

Pour blanchir les asperges, les plonger dans l'eau bouillante salée et les cuire 2 à 3 minutes. Rincer ensuite à l'eau froide, presque glacée. Le choc thermique permettra aux asperges de conserver leur belle couleur. Cette méthode de pré-cuisson peut s'appliquer à tous les légumes qui poussent hors terre.

Nicole Pelletier

OÙ S'EN VONT NOS CAISSES EN 2014

On entend à l'occasion des commentaires tels que : Desjardins n'est plus ce qu'elle était! Il agit comme les banques... Alphonse doit se retourner dans sa tombe... Ces commentaires ne datent pas d'hier mais qu'en est-il réellement?

Les administrateurs des caisses élus démocratiquement ont le devoir de questionner les différentes pratiques et mécanismes de leur coopérative afin d'en assurer la viabilité et la

pérennité. Il est tout à fait légitime de remettre en question certaines pratiques alors que les habitudes de consommation de nos membres évoluent très rapidement. Bien que la mission première de la caisse est de répondre aux besoins collectifs des membres, c'est sa viabilité qui lui permet de le faire.

Desjardins participe à la vitalité des communautés, toutefois, ce sont les communautés qui doivent préserver sa pérennité en investissant temps et effort, en mettant leurs ressources financières à contribution et en incitant leurs concitoyens à en faire autant. Utiliser les services de notre caisse, c'est le seul moyen de conserver nos acquis dans nos communautés. Soyons fiers d'exprimer notre accord à moderniser Desjardins. Alphonse Desjardins serait heureux de constater que nous sommes en 2014, le 1^{er} groupe financier coopératif du Québec et du Canada et la 4^e institution la plus sûre en Amérique du Nord. Nous sommes plus accessibles que jamais (pratiquement 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24) avec les guichets, Accès D, Internet, le service téléphone mobile etc...

Les caisses retournent approximativement 1 million par jour à leurs membres et à la collectivité. Nous sommes également le plus important employeur privé du Québec avec plus de 42 000 employés. Il soulignerait le chemin parcouru et témoignerait sa fierté envers ceux et celles qui ont osé prendre des décisions et qui ont fait de Desjardins ce qu'elle est aujourd'hui.

Soyons fiers d'être Desjardins!

(Tiré d'un blogue de Normand Desautels, premier vice-président exécutif Direction du Mouvement Desjardins et D.G. de la Fédération)

CONSOMMATION RESPONSABLE :

QUELQUES TRUCS

Plus de 7 milliards d'hommes et de femmes vivent sur Terre aujourd'hui : 7 milliards de personnes à nourrir, loger, instruire, déplacer, soigner, divertir. Si tout le monde adoptait le mode de vie actuel des pays industrialisés du Nord, il faudrait au moins trois planètes supplémentaires pour subvenir aux besoins en matière première, en énergie, en eau et pour disposer des déchets.

Sans compromettre notre qualité de vie, il importe de diminuer les ressources que nous utilisons au quotidien. Consommer de façon responsable fait partie des choses à faire pour y parvenir. Voici donc quelques trucs pour vous guider :

Favorisez la déconsommation : il n'est pas toujours nécessaire d'acheter. Pour les objets dont l'utilisation est occasionnelle, plusieurs options sont possibles :

Emprunter;

Louer;

Consommation collaborative ou achat collectif;

Échanger;

Acheter usagé.

Lors d'un achat, portez attention aux caractéristiques du produit ou du service pour choisir l'option la plus responsable :

Local : en fonction du produit, la notion de local peut varier, mais l'important est de favoriser ce qui est fait le plus près de chez soi. Cela permet, entre autres, d'encourager l'économie locale et de diminuer les impacts liés au transport.

Coopératives et entreprises d'économie sociale : les produits et services de ces types d'entreprises répondent à un besoin de la

communauté; de plus, elles participent à créer et à maintenir des emplois de qualité et durables favorisant ainsi la répartition équitable de la richesse.

Durabilité : vérifiez la qualité du produit, la garantie, la facilité de réparation - souvent payer plus cher pour s'assurer de la durée de vie est rentable. Évitez les gadgets, souvent attrayants, mais qui finissent presque tout le temps à la poubelle rapidement.

Certifications et déclarations : il existe une multitude de certifications environnementales et sociales, mais il existe aussi une foule de déclarations hurluberlues de compagnies pour nous faire penser que leur produit est «vert». Il revient au consommateur de bien s'informer sur la valeur et la fiabilité de ces déclarations. L'idéal est de s'informer sur la catégorie de produits convoités avant d'aller magasiner.

Pour vous aider dans vos recherches, la maison du développement durable offre une liste de références par catégorie de produits et services sur son site Internet <http://lamdd.org/services/ressources-dd/consommation>

Après l'achat, entretenez votre produit et utilisez-le selon les recommandations du fabricant; cela augmentera sa durée de vie et permettra bien souvent de réduire la quantité d'énergie nécessaire à son fonctionnement.

*Anne-Marie Beaudoin
Conseillère en gestion environnementale - ERE*

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

Le début de l'année 2014 me semble le moment propice pour faire un bilan sur les réalisations du comité de développement. Mis en place en janvier 2009, le comité de dévelop-

pement était composé de six membres au départ.

Notre première tâche a été de préparer et rédiger le Plan de développement 2010-2015 de la municipalité avec l'aide de la population par plusieurs consultations auprès des philippéennes et philippéens de tous âges.

Depuis 2010, nous avons accompli plusieurs actions telles :

La mise en place d'un comité de la Famille et des aînés qui avait comme mandat principal de rédiger une Politique de la famille et des aînés (lancée en février 2012);

La réalisation d'une pochette promotionnelle de la municipalité (en continu). La pochette a été conçue en 2011 mais nous travaillons encore sur le contenu qui vise spécialement les nouveaux arrivants;

L'étude de préfaisabilité pour la mise en place d'une résidence pour personnes âgées. Projet que nous avons malheureusement dû abandonner en octobre 2013;

La réalisation d'un calendrier annuel pour chaque citoyen indiquant les activités de tous les comités (en continu);

L'aménagement d'une halte vélo en 2012 en partenariat avec le Pacte rural, la caisse populaire et la municipalité;

L'aménagement d'un parc intergénérationnel à l'arrière de la Maison de la culture, terminé en octobre 2013 en partenariat avec divers intervenants : le comité d'embellissement, le Pacte rural, la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska et la municipalité.

Toutes les actions ont été réalisées selon les objectifs et actions identifiés dans le Plan de développement 2010-2015 qui a été rédigé et

conclu en accord avec les membres du conseil et les membres du comité de développement.

J'espère que ce petit résumé pourra vous donner un aperçu de tout l'ouvrage que le comité a accompli pour la municipalité.

Lise Viens, présidente

JOUR DU DRAPEAU DU QUEBEC

Aux citoyens de Saint-Philippe-de-Néri,

Le conseil municipal de Saint-Philippe-de-Néri soulignera cette année le jour du drapeau du Québec, qui se tient partout au Québec le 21 janvier de chaque année. À 13 h 15 le 21 janvier prochain, devant la bibliothèque municipale, nous procèderons à la levée symbolique du drapeau du Québec. Un court texte sera lu, et il permettra aux citoyens présents d'en apprendre davantage sur l'histoire du drapeau national des Québécois, autant sur les circonstances de son adoption que sur les raisons du choix des emblèmes et couleurs qui le constituent.

Bienvenue à tous et à toutes! Venez souligner avec nous la fierté pour notre drapeau!

LE PARTAGE

Cette année, le comité du Partage a distribué quatorze paniers à des familles moins nanties. Grâce à la générosité de la population lors de la guignolée et la collecte spéciale à l'église, aux dons des divers organismes (le club des 50 ans et plus, le club Lions, la Caisse populaire Desjardins) ainsi que la municipalité, nous avons su répondre aux demandes et besoins de nos citoyens dans le besoin. Bravo et merci à tous.

Lise Viens et l'équipe

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU 2 DÉCEMBRE 2013

Monsieur le maire informe les membres du conseil que la MRC a accordé 2,5 % d'augmentation à ses employés et aux élus.

Monsieur Frédéric Lizotte, conseiller, dépose avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente, d'un projet de règlement ayant pour but d'établir le budget de l'année 2014.

Demande de 2 soumissions sur invitation pour le déneigement des trottoirs à forfait, hiver 2013-2014 (le prix devra être établi par sortie, sur demande).

La municipalité adopte le budget 2014 de l'OMH.

Les séances du conseil pour 2014 se tiendront les **jeudis soirs à 20 h au centre municipal.**

9 janvier	6 février	6 mars
3 avril	8 mai	
5 juin	3 juillet	
7 août	4 septembre	
2 octobre	6 novembre	4 décembre

Les membres du conseil autorisent le directeur général à verser le montant final de 10 641 \$ à l'École St-Philippe pour le parc de jeux.

La municipalité rembourse à la fabrique un montant 2 400 \$ pour la tonte du gazon et le désherbage du cimetière.

Le conseil accepte de faire effectuer par les Entreprises G.N.P. la réparation des fissures au réservoir d'eau potable, au prix de 3 740 \$.

Un don de 200 \$ est accordé pour le projet Impact 2013-2014.

La municipalité accepte d'adhérer à Ruralys pour un montant de 60 \$.

Les membres du conseil acceptent de faire installer gratuitement par Jalbertech deux (2) têtes de lumières de rue (DEL) pour une période d'essai.

Un montant de 100 \$ est accordé pour la campagne annuelle Escadron 761 – Région Kamouraska.

Une demande de soumissions sur invitation est transmise à 3 soumissionnaires concernant la collecte, le transport, la disposition et le traitement des boues de fosses septiques (2014 et 2015).

COMITÉ DES LOISIRS THIBOUTOT

Encore une fois, la fête des enfants à Noël a été un succès. Près de 50 enfants sont venus se divertir et s'amuser ensemble.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires : le club Lions, le club des 50 ans et +, la Boulangerie St-Philippe, le père Noël et aussi tous les parents, amis et membres du comité des Loisirs qui ont contribué à cette journée. À l'an prochain.

Nous sommes encore à la recherche de nouveaux membres qui seraient intéressés à s'impliquer dans des activités au sein de la municipalité.

Si cela vous intéresse, s.v.p. contactez le président Gaston Jean au 418-498-3133.

Gaston Jean, président



LA MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI
 TÉL: 418 498-2744
 M. Gilles Lévesque, maire
 Site web : www.stphilippedeneri.com



CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA
 Line Gagnon, directrice
 Tél.: 418 492-4011 Télécopieur: 418 492-9044
 Centre de service à St-Philippe-de-Néri
 13, rue Mercier, St-Philippe-de-Néri (Qc) G0L 4A0




Dany Lavoie, propriétaire
 20, rue Marquis
 Saint-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0
 Cell. : 894-5373 Téléc. : 498-3608



CENTRE DE SERVICE Saint-Philippe-de-Néri

Mécanique générale
 Alignement
 Traitement antirouille

173, Route 230 Ouest
 Saint-Philippe-de-Néri
 (Québec) G0L 4A0
418 498-2813

Mandatitaire SAAQ
 pour la vérification mécanique
 des camions lourds
 Pose de système de balances
 Ouvert de 8 h à minuit du lundi au vendredi



CLUB DES 50 ANS ET PLUS
 St-Philippe-de-Néri
 Kamouraska, Qc

Nicole Desjardins, prés.

**Maison Funéraire
 Viateur Gallant**

Services professionnels
418-498-3382

MARCHÉ AMI

Lucien Dubé, prop.
 14, route de la Station
 St-Philippe-de-Néri, Qc

Tél.: 418 498-3251
À votre service depuis plus de 30 ans



St-Philippe-de-Néri

Colyn Roussel, président
239, route 230 ouest
St-Philippe-de-Néri, QC
G0L 4A0

Tél.: 418 498-2100
Fax: 418 498-2423

**Vous voulez acquérir, développer ou
 mettre à jour vos connaissances ?**

Pensez à notre Centre de perfectionnement !
 Informatique • Comptabilité • Français

Téléphone : 1 855 856-1527
 Courriel : jmercier@cegeplapocatiere.qc.ca



Service de la formation continue
 et du soutien aux entreprises

Les équipements **Patrick Bérubé inc.**



R.B.Q. 8344-6211-15

Tél.: (418) 498-2037
 Cell.: (418) 868-9979
 Fax: (418) 498-4056

16, Rue Bérubé,
 Saint-Philippe-de-Néri
 (Québec) G0L 4A0

- Entrepreneur général
- Excavation-démolition
- Transport de sable et gravier
- Achat et vente de machinerie lourde